



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### **PROCÈS SEPUR ZARCO AU GUATEMALA, UN PAS HISTORIQUE :** **Avocats sans frontières Canada (ASFC) salue l'ouverture du procès portant pour la première fois devant un tribunal national un cas de violences sexuelles commises en temps de conflit armé**

**Ciudad de Guatemala, 1<sup>er</sup> février 2016** – Le procès du cas Sepur Zarco s'ouvre aujourd'hui devant le Tribunal de Haut Risque A présidé par l'Honorable juge Jazmin Barrios. Le tribunal devra se prononcer sur la responsabilité criminelle du Lieutenant Esteelmer Francisco Giron Reyes et du militaire auxiliaire Heriberto Valdez Asig pour les crimes commis dans la base militaire de Sepur Zarco entre 1982 et 1986. Les deux militaires sont accusés de violence sexuelle, d'esclavage sexuel, d'esclavage domestique, de traitements cruels, inhumains et dégradants, d'homicides et de disparitions forcées constitutifs de crimes de guerre au sens de la loi guatémaltèque (« crimes contre les devoirs de l'humanité »).

ASFC rappelle que durant le conflit armé la base militaire Sepur Zarco a été le théâtre de nombreuses graves violations des droits humains commises, entre autres, contre la population civile maya Q'qchi'.

Selon Me Pascal Paradis, Directeur général d'ASFC, « *l'ouverture du procès Sepur Zarco représente un pas important vers la fin de l'impunité à l'égard des violences sexuelles et l'aboutissement d'une longue bataille des victimes vers la reconnaissance des violations qui ont été perpétrées à leur encontre durant le conflit armé guatémaltèque. Le fait que des cas de violences sexuelles soient examinées par un tribunal envoie un important message à la société que ces crimes, commis pendant ou après le conflit, ne sont pas tolérés et seront jugés et sanctionnés. C'est sans conteste une victoire pour les victimes* ».

Dans le cadre de ce procès, ASFC souhaite que toutes les garanties liées à l'indépendance judiciaire et aux règles procédurales établies soient respectées. Dans cette perspective, ASFC assistera à l'ensemble des audiences pour prévenir, et le cas échéant témoigner de toute irrégularité. Le procès devrait s'étendre jusqu'à la fin de mars 2016.

#### **À propos d'Avocats sans frontières Canada**

Avocats sans frontières Canada (ASFC) est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de soutenir la défense des droits humains des groupes ou des personnes les plus vulnérables par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation légale. ASFC est présent au Guatemala depuis 2009 et a réalisé de nombreuses activités afin d'appuyer les avocats/es des cas de graves violations des droits humains et le renforcement technique des acteurs de justice.

Depuis le mois d'août 2015, ASFC, soutenue par le Groupe de Travail sur la Stabilisation et la Reconstruction (GTSR) de l'Agence Mondiale Canada, met en œuvre le projet *Lutte contre l'impunité face aux violences faites aux femmes et autres graves violations des droits humains au Guatemala*. Dans le cadre de ce projet, ASFC apporte son soutien à de nombreuses organisations de la société civile dans leur lutte contre l'impunité et en faveur des droits des femmes et plus spécifiquement des femmes autochtones afin de leur permettre d'exercer leur droit d'accès à la justice.

**Source :** Avocats sans frontières Canada

**Renseignements :** Jeanne Pariseau  
Agente des communications et événements  
(418) 907-2607 poste 114  
(581) 991-9907

Pour connaître en primeur les nouvelles en provenance d'ASFC, joignez-vous à nous sur :

 Facebook [www.facebook.com/asfcanda.ca](http://www.facebook.com/asfcanda.ca)  
 Twitter [www.twitter.com/ASFCanda](http://www.twitter.com/ASFCanda)  
 LinkedIn [www.tinyurl.com/linkedinASFC](http://www.tinyurl.com/linkedinASFC)